



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

Bureau des réglementations,
des élections et des associations

ARRÊTÉ n° 69-2026-05- 26 -00002

relatif au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026

**Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le Code électoral, et notamment les articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 ;

VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

SUR la proposition du préfet, secrétaire général, préfet délégué pour l'égalité des chances ;

ARRÊTE :

Article 1 : Pour chaque commune, le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi que le mode de scrutin applicable est fixé en annexe selon la strate de population à laquelle la commune appartient.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Préfet, Secrétaire général, Préfet délégué pour l'égalité des chances est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Lyon, le 26-MAI 2026

Le Préfet.
Secrétaire général.
Préfet délégué pour l'égalité des chances

Fabrice ROSAY

**Annexe à l'arrêté préfectoral relatif au nombre de délégués à élire par les conseils municipaux
Délégués par commune de 1 000 à 8 999 habitants**

Commune	Population Municipale 2026	Effectif du Conseil Municipal	Délégués à désigner	Nombre total de délégués	Nombre de suppléants	Mode de scrutin
Albigny-sur-Saône	3 057	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Amplepuis	4 876	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Ampuis	2 769	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Anse	8 206	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Arnas	4 601	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Aveize	1 110	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Beaujeu	2 082	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Beauvallon	4 260	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Bessenay	2 331	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Blacé	1 715	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Brindas	6 775	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Brussieu	1 382	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Bully	2 213	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Cailloux-sur-Fontaines	2 989	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Cercié	1 131	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Chabanière	4 323	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Champagne-au-Mont-d'Or	6 311	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Chaponnay	4 548	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Charbonnières-les-Bains	5 383	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Charentay	1 273	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Charly	4 811	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Charnay	1 023	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Chasselay	2 973	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Châtillon	2 252	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Chaussan	1 218	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Chazay-d'Azergues	4 410	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Chessy	2 055	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Civrieux-d'Azergues	1 675	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Cogny	1 211	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Collonges-au-Mont-d'Or	4 669	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Colombier-Saugnieu	2 874	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Communay	4 540	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Condrieu	3 957	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Corcelles-en-Beaujolais	1 001	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Cours	4 306	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Courzieu	1 183	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Couzon-au-Mont-d'Or	2 619	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Cublize	1 360	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Curis-au-Mont-d'Or	1 195	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Denicé	1 571	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Deux-Grosnes	1 946	27	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Dommartin	2 687	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Dracé	1 212	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Échalas	1 994	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Éveux	1 160	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Fleurie	1 382	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Fleurieu-sur-Saône	1 597	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Fleurieux-sur-l'Arbresle	2 361	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Fontaines-Saint-Martin	3 098	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Fontaines-sur-Saône	6 957	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Genay	5 585	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Gleizé	8 035	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Grandris	1 226	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Grézieu-la-Varenne	6 472	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Haute-Rivoire	1 430	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Jonage	6 144	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Jons	1 647	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
L'Arbresle	6 537	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
La Mulatière	6 534	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
La Tour-de-Salvagny	4 649	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Lacenas	1 076	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Lachassagne	1 332	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Lamure-sur-Azergues	1 048	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Lancié	1 101	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Larajasse	1 804	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Le Perréon	1 500	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Lentilly	6 623	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Les Chères	1 503	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Limas	4 750	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Limonest	4 012	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Lissieu	3 181	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Loire-sur-Rhône	2 746	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Lozanne	3 182	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Lucenay	2 070	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Marcilly-d'Azergues	1 066	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Marcy-l'Étoile	3 778	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Marennes	1 992	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Messimy	3 546	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Millery	4 299	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Montagny	3 218	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Montanay	3 308	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Montrottier	1 400	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Morancé	2 261	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne

Annexe à l'arrêté préfectoral relatif au nombre de délégués à élire par les conseils municipaux
Délégués par commune de 1 000 à 8 999 habitants

Commune	Population Municipale 2026	Effectif du Conseil Municipal	Délégués à désigner	Nombre total de délégués	Nombre de suppléants	Mode de scrutin
Mornant	6 282	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Neuville-sur-Saône	7 812	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Orliénas	2 675	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Poleymieux-au-Mont-d'Or	1 412	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Pollonnay	2 958	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Pomeys	1 126	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Pommiers	2 618	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Porte des Pierres Dorées	4 185	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Poule-les-Écharmeaux	1 023	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Pusignan	4 119	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Quinclé-en-Beaujolais	1 408	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Quincieux	3 679	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Régnié-Durette	1 151	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Rochetaillée-sur-Saône	1 551	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Rontalon	1 170	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Sain-Bel	2 566	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Bonnet-de-Mure	6 984	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	6 327	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Cyr-sur-le-Rhône	1 286	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Didier-au-Mont-d'Or	7 435	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Étienne-des-Ouilières	2 284	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Forgeux	1 544	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Genis-les-Ollières	5 439	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Georges-de-Reneins	4 677	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Germain-au-Mont-d'Or	3 124	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Germain-Nuelles	2 246	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Jean-la-Bussière	1 163	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Lager	1 056	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Laurent-d'Agnay	2 111	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Laurent-de-Chamousset	2 017	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Laurent-de-Mure	5 791	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Martin-en-Haut	3 942	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Pierre-de-Chandieu	4 616	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Pierre-la-Palud	2 616	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Romain-au-Mont-d'Or	1 247	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Romain-de-Popey	1 725	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Romain-en-Gal	2 001	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Symphorien-d'Ozon	6 186	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Symphorien-sur-Coise	3 785	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Saint-Vérand	1 164	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Sainte-Colombe	2 036	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Sainte-Consoce	2 154	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Sainte-Foy-l'Argentière	1 312	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Sathonay-Camp	7 019	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Sathonay-Village	2 412	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Savigny	1 995	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Sérézin-du-Rhône	3 133	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Simandres	1 918	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Solaize	3 144	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Soucieu-en-Jarrest	4 660	27	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Sourcieux-les-Mines	2 100	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Taluyers	2 686	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Ternay	5 596	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Theizé	1 278	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Thizy-les-Bourgs	5 771	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Thurins	3 404	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Toussieu	3 177	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Val d'Oingt	4 117	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Valsonne	1 005	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Vaugneray	6 304	33	16	16	6	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Vaux-en-Beaujolais	1 169	15	3	3	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Vernaison	5 210	29	15	15	5	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Villié-Morgon	2 148	19	5	5	3	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Vindry-sur-Turdine	5 305	33	16	16	6	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
Vourles	3 332	23	7	7	4	scrutin proportionnel à la plus forte moyenne